

CENNE OUVERTE



Mai 2014. Bulletin d'information municipal de Cenne-Monestiés.

Le mot du Maire

Le défi..... Bien-sûr, il me faut, avant toutes choses, vous remercier, au nom de la nouvelle équipe municipale, de nous avoir élus...mais doit-on vraiment vous en remercier ? Nous voilà maintenant face à un certain nombre de défis auxquels nous sommes confrontés.

Ce numéro 1 de « Cenne Ouverte » est un premier (petit) défi que nous allons tenter de relever : faire un bulletin municipal mensuel, que vous présente ci-contre Nadine Bruneau Hulin, pour vous informer et vous rendre compte de notre action.

Respecter les engagements que nous avons pris (équité, transparence, concertation, projets présentés dans notre profession de foi) constitue un défi plus important que nous nous sommes lancés.

Nos projets étaient envisageables sans nécessairement générer de fortes dépenses, et c'est heureux au vu de la situation financière.

→ Faire face à cette situation financière, voilà sans doute le défi le plus important à relever. Nous vous invitons donc à venir à notre première réunion publique **mercredi 28 mai à 20h30**, où nous vous expliquerons ce qu'est un budget municipal (encore un défi), et où nous vous présenterons dans le détail le budget 2014 et la situation financière de la commune.

Nous profiterons de cette réunion pour vous donner aussi des explications sur le fonctionnement de l'équipe municipale, où chaque élu a des responsabilités et des délégations (fonctionner réellement en équipe, encore un défi), et pour répondre à vos questions et écouter vos suggestions.

Enfin, donner la priorité à l'intérêt général sur les intérêts particuliers, parler vrai sans blesser, savoir relativiser les problèmes tout en s'y attaquant sérieusement, être sérieux sans se prendre au sérieux, garder son humour dans les difficultés, ... il y a bien d'autres défis à relever, comme celui, plus anodin, de trouver chaque mois un « mot » qui retiendra votre attention....

Jean Michel Monmége



Qu'on l'appelle bulletin, gazette, feuille de choux, trait d'union ou le petit colporteur, il nous semblait important de créer un outil de communication qui fasse lien entre vous et nous.

Chaque première semaine du mois, nous vous tiendrons ainsi au courant des infos du village, des questions qui se posent, des décisions à mettre en oeuvre ou des solutions qui s'imposent.

Un "bloc notes" sera réservé aux dates à retenir pour les événements festifs à venir, organisés par les différentes associations.

A ce propos celles ci seront invitées à nous communiquer leurs infos au plus tard avant le 25 de chaque mois.

La diffusion de notre lettre se fera par mail et sur support papier. Si vous avez un mail encore non communiqué à la mairie, vous êtes invités à le faire.

Merci. Economie de temps et d'argent.

Nadine Bruneau Hulin

Les infos du CM

Le Conseil Municipal s'est réuni le 28 avril dernier : au menu, budgets 2014, délégations pour le maire, délégations pour les adjoints et les conseillers municipaux, indemnités d'élus, délégations aux commissions et aux instances extérieures, mise en place d'une commission extramunicipale sur l'eau, renouvellement du CDD sur l'agence postale.

Les informations concernant les travaux du conseil municipal et les documents qui vous intéresseraient concernant la vie du village sont consultables en mairie.

Bloc Notes

Mai/Juin : les dates à retenir

8 mai à 11h : Commémoration du 8 mai 1945.

8 mai à 18h : « Rhizikon » (Mathilde Arsenault – La Bascule)
– Proposition allégorique sur le risque et la question de la mise en jeu de soi.*

- Salle polyvalente
Spectacle gratuit
- 40 personnes maximum.

*Déconseillé au moins de 12 ans.

9 mai à 20h : Réunion débat sur le Grand Marché Transatlantique- Salle polyvalente (collectif Stop GMT Lauragais).

17 mai : Repas organisé par les Cheveux d'Argent (inscription au plus tard 9 mai).

23 mai à l'occasion de la fête des voisins, dîner place d'Hozier. Auberge espagnole.

25 mai : Elections européennes.

28 mai à 20h30 : Réunion publique organisée par le Conseil Municipal- salle polyvalente: situation financière de la commune/délégations des élus.

22 juin : Repas des chasseurs (inscription au plus tard 16 juin).

28 juin : Feux de la St Jean (Récré à Cenne).



Les infos mairie / vie de village

Les délégations de vos élus :

Les élus ont chacun des délégations identifiées ; des permanences sont organisées les lundis, mercredis et vendredis matin (voir tableau affiché en mairie). Si vous ne savez pas à quelle délégation vous adresser pour une question, contactez le maire ou les adjoints (permanence le mardi soir de 18h à 19h30)

- **ECOLE/ENFANCE/JEUNESSE** : Christine Canavy et Corine Buil
- **RELATIONS ASSOCIATIONS/CULTURE** : Nadine Bruneau-Hulin et Mirette Cazaban-Monnier
- **PROJETS CONVIVIAUX/ANIMATION DU VILLAGE** : Christa Lutter et Pierre Thiollière
- **EMBELLISSEMENT DU VILLAGE** : Ariane Roussey
(en lien avec les 2 délégations ci-dessus)
- **EAU/BARRAGE** : Jean Michel Monmège et Jean Louis Pouyès
- **VOIRIE/TRAVAUX/BÂTIMENTS COMMUNAUX** : Jean Claude Arnaud
(en lien avec J.M.Monmège)
- **DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE/ÉNERGIE** : Jean Michel Monmège et Raymond Pouget

Commission extra-municipale sur l'eau :

Le code des collectivités territoriales prévoit la possibilité de mettre en place des comités consultatifs ou « commissions extra-municipales » pour tout problème d'intérêt communal. D'évidence, l'eau (captage, adduction, traitement, distribution, épuration) constitue un problème d'intérêt communal à Cenne Monestiés.

Le conseil municipal a donc décidé de mettre en place une telle commission ; celle-ci aura pour mission d'ici fin 2014 d'étudier toutes les possibilités permettant de résoudre à long terme les questions de l'eau à Cenne et d'émettre des avis. Ses conclusions seront débattues début 2015 dans le cadre de réunions de concertation publiques avant décisions prises par le conseil municipal lors du vote des budgets 2015 en mars prochain, pour prendre en compte ces décisions dans les budgets.

Pour oeuvrer efficacement cette commission sera limitée à 10 membres : 3 élus, 2 représentants de l'association « Eau de Cenne », et 5 habitants intéressés par cette question.

Si vous êtes intéressés, faites acte de candidature à la mairie d'ici le 24 mai (délibération sur cette commission et règlement intérieur à disposition en mairie).

Coupures d'eau :

Dès notre prise de fonction, début avril, nous avons été « baptisés »... mais pas par de l'eau bénite, plutôt par des fuites d'eau.....1 fuite ancienne sur le réseau du village, 2 autres (1 ancienne et 1 nouvelle) sur le réseau des écarts. L'absence de plan du réseau des écarts a retardé les réparations, et celles-ci ont entraîné des coupures d'eau qui ont provoqué des désagréments dans certains foyers pendant plusieurs jours....

Normalement, après cela, on présente ses excuses.....: ce problème s'est présenté à notre arrivée, les employés municipaux ont travaillé dur, longtemps et dans l'urgence (plus de 50h y compris le week-end) et J.C. Arnaud et moi y avons passé beaucoup de temps.

Nous ne résoudrons pas le problème des réseaux d'eau et de l'eau en général, seuls (les élus) et en quelques mois...ça ne pourra être qu'avec la participation des Cannois (voir ci-dessus) et à long terme. Après, s'il y a des problèmes, nous présenterons nos excuses....